



UNION DES ENTREPRISES LOTOISES

Association loi 1901
107 QUAI CAVAINAC C.S. 60261
46005 CAHORS CEDEX 09

Siret : 33013086500018
FR0633013086500018

SAS GBB 46
Rue du Président Wilson

46000 CAHORS

Siren

809 790 736

CAHORS, le 8 janvier 2025

FACTURE N°2025/005	
Cotisation Union des Entreprises Lotoises Année 2024 (du 01/07/2024 au 30/06/2025)	
Montant H.T.	651,67 €
T.V.A. 20%	130,33 €
MONTANT T.T.C.	782,00 €

Conformément à la loi N° 2010-853 du 23/07/2010, une pénalité pourra être appliquée pour tout retard de paiement, calculée au taux de trois fois l'intérêt légal en vigueur. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement prévu au douzième L.441-6 du Code de Commerce est fixée à 40 euros. alinéa 1 de l'article L.441-6 du Code de Commerce est fixée à 40 euros.

Pas d'escompte pour paiement anticipé

Facture acquittée par chèque